

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Pierre GACHET, Maire de Créon, certifie avoir procédé à l’affichage, à compter du 2 février 2021 au siège de la Mairie de Créon (50 place de la Prévôté) l’avis d’enquête publique sur **la procédure de mise en compatibilité du SCOT de l’aire métropolitaine bordelaise, la mise en compatibilité du PLUI du Créonnais, la procédure de déclaration de projet en vue de la construction d’un lycée d’enseignement général et technologique sur la commune de Créon.**

Fait à Créon, le 23 mars 2021

Pierre Gachet
Maire de Créon

